

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mercredi 18 mai 2016

INFO PRESSE

La commission mixte de la convention de coopération régionale entre la France, la Nouvelle-Calédonie et la République du Vanuatu se tiendra vendredi 20 mai au Centre culturel Jean-Marie Tjibaou dans la Case Eman. Vous êtes conviés à venir rencontrer la délégation vanuataise et les représentants du gouvernement à l'issue de cette rencontre vendredi 20 mai, à 12 h 45.

Les conventions de coopération régionale

Les conventions de coopération entre la France, la Nouvelle-Calédonie et la République du Vanuatu ont pour objectif de renforcer les liens qui unissent ces territoires du fait de leurs liens historiques, géographiques et culturels. Dans ce cadre, des projets permettant d'approfondir leurs relations de coopération dans des domaines spécifiques sont financés et renouvelés chaque année. Initiée en 2002, renouvelée en 2006, puis en 2010, la dernière convention de coopération en date a été signée le 23 février 2015 pour une période de 4 ans. La République du Vanuatu est le premier partenaire de la Nouvelle-Calédonie en termes de coopération régionale.

Les domaines d'actions prioritaires

Les bénéficiaires de ces subventions peuvent être les départements et services du gouvernement, les provinces, les établissements publics, les ONG et groupements associatifs. En 2016, les domaines d'action retenus pour l'attribution de subventions par ordre de priorité sont :

- l'éducation, la francophonie, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes ;
- le développement économique durable, particulièrement l'agriculture et les projets d'échange économique ;
- la santé et l'égalité homme/femme ;

D'autres secteurs, non prioritaires en 2016, tels que la recherche et les transferts de technologie, la jeunesse et la culture et la bonne gouvernance sont également éligibles.

Chiffres clés 2015

En 2015, l'enveloppe totale des subventions disponibles s'élevait à **36,3 millions de francs**, co-financée par la Nouvelle-Calédonie pour 21 millions de francs et l'État pour 15.3 millions de francs.

Cette enveloppe a permis de financer 9 projets, dont 6 dans l'éducation, la formation et l'insertion des jeunes, ainsi que dans la culture, le développement (Micro-projets), la santé et la formation.

La coopération Nouvelle-Calédonie/Vanuatu

En marge des crédits affectés à la convention de coopération, la Nouvelle-Calédonie finance chaque année des projets de coopération avec le Vanuatu sur ses autres enveloppes de coopération (Fonds Pacifique, Fonds de coopération bilatérale, Fonds rayonnement culturel). Ainsi, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie consacre environ 45 millions de francs à des programmes d'aide au développement, au bénéfice du Vanuatu, principalement dans le secteur de l'éducation, de la francophonie, du développement économique et de la santé.

La délégation vanuataise et les représentants du gouvernement

La délégation vanuataise sera notamment composée de MM. Charlot Salwai, Premier Ministre de Vanuatu, Bruno Leingkone, ministre des affaires étrangères et Jean-Pierre Nirua, ministre de l'éducation. Ils seront également accompagnés de Monsieur Marcellino Barthelemy, Vice-Président du Parlement, de Monsieur François Chani, élu du parlement en charge des questions de développement économique au sein du gouvernement, et de conseillers politiques et techniques.

Les membres du gouvernement qui participeront à la commission mixte seront Philippe Germain, président du gouvernement, Hélène Iékawé, membre du gouvernement en charge notamment de l'enseignement et du suivi des questions relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche, Valentine Eurisouké, membre du gouvernement en charge de la santé, de la jeunesse et des sport et Bernard Deladrière, membre du gouvernement en charge notamment de la francophonie.

Programme

Vendredi 20 Mai - Centre Culturel Tjibaou – Case Eman

8 h 30 : entretien bilatéral entre Philippe Germain, président du gouvernement et Charlot Salwai, Premier Ministre du Vanuatu.

9 h 45 : arrivée de Jean-Pierre Nirua, ministre de l'éducation au Centre Culturel Tjibaou.

10 h : commission mixte de la convention de coopération régionale entre la France, la Nouvelle-Calédonie et la République du Vanuatu.

12 h 45 : Point presse à la case Eman.